

NOHANENT



BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
LE BLOC-NOTES	4
ARTISANS ET COMMERÇANTS	5
ÉTAT CIVIL	6
DIVERS	7
VIE DE LA COMMUNE	11

JEUNESSE - ÉCOLE	16
TRAVAUX - URBANISME	23
VIE ASSOCIATIVE	26
ACTION SOCIALE	31
OPPOSITION	31

Bulletin municipal n° 22 - septembre 2023

Dépôt légal : septembre 2023 - Quantité : 1 200 ex. - Direction de publication : Laurent GANET

Réalisation : Speed des clics... speed.desclics@gmail.com - Visuels : Freepick.com, DR - Impression : impression Form'Actuel, Saint-Saturnin

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active.



CREATION GOURMANDE

TRAITEUR

Notre premier métier : cuisinier, car traiteur est une passion que nous souhaitons vous faire partager.
Nos exigences : Ecoute, invention, rigueur, savoir-faire et créativité !



2 rue de Beaupeyras 63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 19 17 70 • Fax : 04 73 19 17 70 • Mail : creationgourmande@orange.fr
www.creation-gourmande.fr

Votre Traiteur à Clermont-Fd et dans le Puy-de-Dôme



saec

L'électricité en toute sécurité

Z.A MOZAC - 1bis rue Blaise Pascal - 63200 MOZAC
Tél.: 04 73 64 53 53 - Fax: 04 73 64 53 59 - E-mail: saec@saec.fr

Neuf & rénovation | Tél: 04 73 60 00 00
contact@plomberie-simon.fr



Alain SIMON
Plus de 30 ans d'expérience

- Plomberie
- Sanitaire
- Chauffage
- Ventilation
- Energies Renouvelables

- Devis gratuit
- Service dépannage

www.plomberie-simon.fr
7, rue de la Croix Poche - ZAC Les Gravières II - 63119 CHATEAUGAY



LE MOT DU MAIRE

*Chères Nohanentaises,
Chers Nohanentais,*

NOUS voici au cœur de l'été et ce début d'année 2023 nous a permis de retrouver une certaine sérénité sur le plan sanitaire. Le Covid reste toujours présent mais il semble s'éloigner. Restons vigilants.

La guerre en Ukraine, l'inflation galopante ainsi que la hausse du coût des énergies nous imposent d'autres contraintes et engendrent bien des incertitudes quant à l'avenir. Mais soyez certains que la majorité municipale reste déterminée à poursuivre son action pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

Grâce à la gestion maîtrisée et rigoureuse de notre budget de fonctionnement menée jusqu'alors, le résultat de clôture de l'exercice 2022 nous a permis de dégager des excédents conséquents afin de pouvoir financer nos investissements 2023, consacrés, en grande partie, aux réparations et à la poursuite de la remise aux normes de nos bâtiments communaux.

Enfin une bonne nouvelle: Les travaux pour l'aménagement de l'AFU de Lavas ont débuté après plus de trois ans de retard. Gageons maintenant sur l'aboutissement rapide de cette AFU. La dynamique démographique sera salutaire pour notre commune. L'arrivée de l'été et des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité forts.

Le 9 Juillet, nous avons fêté le 25^e anniversaire du Jumelage de la commune de Nohanent avec la ville allemande d'Oberreute. Une délégation allemande s'est déplacée sur la commune et dans notre belle région. C'est un moment important pour la pérennité du jumelage de nos deux communes

C'est aussi le dimanche 9 juillet que Nohanent a été la porte d'entrée du Tour de France 2023 dans notre Métropole, et le dimanche 23 juillet a vu le 2e Tour de France Féminin emprunter le même parcours sur notre commune.

J'espère que vous avez été nombreux à profiter de ces rares moments et à venir encourager ces sportifs le long de nos routes.

Avant de vous laisser parcourir votre bulletin municipal, je souhaite attirer votre attention sur un problème d'actualité et qui devient un « sport national » envers les élus et les Maires. Ces dernières années, à tous niveaux, les élus sont confrontés aux Fakes News: déformer des propos afin de les sortir de leur contexte, raconter tout et n'importe quoi afin de porter atteinte à l'intégrité des personnes. Ce phénomène génère de fortes répercussions à la fois sur le travail des autorités locales et sur le fonctionnement de la démocratie. Ainsi je vous invite à ne pas hésiter à venir rencontrer directement vos élus locaux afin d'avoir un échange constructif et des réponses claires à chaque fois que vous avez un doute.

Je tiens maintenant, ainsi que toute l'équipe municipale, à vous souhaiter de passer un bel été et de bien profiter de vos congés pour vous retrouver en pleine forme dès la rentrée.

Avec toute ma considération,

Laurent GANET
Maire de Nohanent



LE BLOC-NOTES

MAIRIE

Tél. 04 73 62 80 21 - Fax: 04 73 62 87 33

E-mail: mairie@ville-nohanent.fr

Site: www.ville-nohanent.fr

Secrétariat ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, les mardis de 9h à 12h et de 14h à 18, les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture au public les matins pendant les vacances scolaires.

PERMANENCES DES ÉLUS

| **Maire**: les lundis de 17h à 18h et sur rendez-vous

| **Urbanisme et Travaux**: les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous

| **Finances et Marchés**: sur rendez-vous

| **Affaires sociales et Patrimoine**: sur rendez-vous

| **Animations, Loisirs et Sports**: sur rendez-vous

| **Affaires scolaires et Communication**: sur rendez-vous

CRÈCHE PETIT PASSAGE

04 73 78 48 19

MAISON DE BOURG

Ouvert du mardi 13h30 à 18h30

Vendredi 13h30 à 17h30

Tél. 04 73 60 02 41 - Fax: 04 73 60 02 32

RESTAURANT COMMUNAL

04 73 62 87 95

CENTRE DE LOISIRS (CLEN)

04 73 60 02 41 - Céline GODET

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} mardi du mois en mairie de 14h à 16h30 - 04 73 15 06 70

PAROISSE

Offices - 2^e et 4^e dimanches à 9h30 - 04 73 37 01 44

LES NUMÉROS UTILES DE NOHANENT

| **LA POSTE**: 118 418

Ouverture:

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h15

Samedi de 10h à 12h

| **Gendarmerie de Chamalières**: 04 73 37 88 05

| **Assainissement**

s'adresser à Clermont Auvergne Métropole

| **VEOLIA Propreté (ordures ménagères)**:

04 73 98 33 33

| **Clermont Auvergne Métropole**

Service Environnement: 04 63 66 96 69

| **Direction des déchets -**

Clermont Auvergne Métropole - 04 63 66 96 69

| **EDF**: 0810 333 063

| **GDF**: 0810 433 063

| **Médecins**

Dr MALLET - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 36

Dr MADEBENE - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 37

Dr NOYER - 13, place de la Farge - 04 73 60 04 10

| **Pharmacie**

Pharmacie des Lavandières - 3, route de Durtol -

04 73 60 51 34

| **Dentiste**

Dr MAZUEL - 5, route de Durtol - 04 73 60 04 78

| **Infirmiers**

CHAPUT Guillaume - 5, rue de Durtol - 04 73 60 09 93

MARQUET Marie-Thérèse - 5, rue de Durtol - 04 73 60 09 93

| **Complexe Santé Bien-être** - 43, route de Durtol

GINESTET Romaric - infirmier - 04 73 60 52 86

LINDNER Valérie - infirmier - 04 73 60 52 86

DE LA FOREST Jérôme - ostéopathe - 06 76 07 08 73

MOULIN-HOSTEN Marion

naturopathe - esthéticienne - 06 85 63 92 27

| **Thérapie et soins énergétiques**

MONCHAUX Myriam

42, rue de la Charreyre - 06 86 46 53 33

| **Sophrologue praticienne reiki**

CURTET Annabelle - 06 30 91 08 29

| **Déchetterie** - 63112 Blanzat - Tél. 04 63 66 95 28

Du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h

Fermée les jours fériés

AUTRES NUMÉROS UTILES

| **SAMU**: 15

| **Pompiers**: 18

| **Gendarmerie**: 17

| **Appel d'urgence européen**: 112

| **Centre anti-poison**: 04 72 11 69 11

| **SOS Suicide Phenix**: 04 73 29 15 15

| **SOS Inceste, Violences sexuelles**: 04 73 92 78 48

| **SOS Femmes Battues**: 04 73 90 45 59

| **Allo Enfance maltraitée**: 119

| **Drogues, Alcool, Tabac Infos**: 113

| **Météorologie**: 08 92 68 02 63

| **État des routes**:

A75: 0 825 00 75 75 - A89: 0 826 02 20 22

| **SEMERAP - PEER**:

Rue Richard-Wagner - BP 60030 - 63201 Riom Cedex

04 73 15 38 38

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

AGENCES IMMOBILIÈRES

Ouest Transaction Immobilières
Barthomeuf

1, rue de la Barreyre - 04 73 60 04 48

RIBEIRO Ana

5 allée de Lavas - 06 61 57 82 50

ALIMENTATIONS

VIVAL

24 place de la Farge - 04 73 62 80 69

ATELIER CÉRAMIQUE

Amour Amour

6 allée de Rivassol

BAR

SNACK-BAR

5 place de la Farge - 04 73 60 56 93

BAR-TABAC

CAFÉ CRÈME

32 place de la Farge

04 73 62 88 49

BOULANGERIE

HEBRARD Philippe

7 rue de la Barreyre 04 73 60 57 93

BRASSERIE ARTISANALE

DARK LAB

Sous le Monte - 06 77 14 17 79

CARRELAGE FAÏENCE MOSAÏQUE

Ets MARINHO AFONSO

5 rue des Petits-Bois

04 73 60 07 26 ou 06 68 56 02 76

CARROSSERIE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

LAMARQUE

4 allée de Rivassol

04 73 62 81 04

CENTRE ÉQUESTRE

ÉCURIE DE LA GANE

04 73 60 58 35

COIFFURE

MESSIEURS DAMES

Place de la Farge - 04 73 60 57 63

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

ZA DE RIVASSOL

Route de Durtol - 04 73 78 63 78

DÉPANNAGE INFORMATIQUE

DÉPANN'CLIC

06 62 11 85 77

ÉLECTRICITÉ

CRÉA

38, route de Durtol 04 73 36 43 28

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

DAVID PASPALI

07 82 68 12 82

FROMAGERIE

Fromagerie ECUER

place de la Barreyre

le vendredi matin

GARAGE

GANGA

38 route de Durtol - 04 73 60 27 93

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE

PÉDAGOFICHE

8 allée du Rivassol - 04 73 60 59 93

INSTITUT DE BEAUTÉ

BELLYA INSTITUT

15 place de la Farge - 04 73 60 00 83

KINÉSIOLOGIE SPÉCIALISÉE

MALLET Lydie

Kinésiologie Spécialisée

Gestion du stress - Tarologie

24 rue de la Barreyre

04 73 60 57 71

MÉTALLERIE

ATELIER DU DOS ARGENTÉ

68 rue du Piot - 06 25 01 61 02

MT Métallerie

38 route de Durtol - 06 98 81 11 05

MULTI SERVICES

JL Services et Co

9 rue des Lavois - 07 68 75 52 30

PENSION ÉQUESTRE

ÉCURIE DE LAUZ

06 78 71 81 59

PIZZAS À EMPORTER

PIZZARELLA

04 73 31 32 33

PLÂTRERIE PEINTURE

ENTREPRISE LEGROS

04 73 37 32 10

SELLERIE

FOLLOS

65 Route Clermont - 06 60 25 86 10

TAPISSERIE

VERDIER Marie

Rue de la Charreyre

TATOUEUR

LA BOUCHERIE CHARCUTERIE

TATTOO

6 rue de la Barreyre

ÉTAT CIVIL

2022/2023

NAISSANCES

CROS MABRU Jade, le 9 juillet 2022

MERCIER Jacob, le 24 août 2022

SANOGO Inaya, Yélé,
le 19 septembre 2022

**PASQUIGNON Augustine,
Laurence, Évelyne**,
le 11 octobre 2022

PASTEUR Juliette, Lili,
le 11 janvier 2023

BOUVIER César, le 22 janvier 2023

DE FREITAS LE MÉNAGER Alma,
le 25 mars 2023

MASSON Apolline, le 29 mars 2023

HAMILI Izack, Mattéo, le 29 avril 2023

BECKER Charlie, Catherine, Marie,
le 2 mai 2023

COLOMB Maël, le 23 mai 2023

MOUMINI Nélyah, le 3 juin 2023

FIRMIN Lyana, Maria, Brigitte,
le 16 juin 2023



MARIAGES

**DE BLESER Nicolas Rudolf Piera Giuseppe et POTIER
Nathalie**, le 15 juillet 2022

**BOUCHE Frédéric, Jean, Roger et BLANCHET
Cécile, Pascale**, le 24 septembre 2022

**CLERGEAT Jean-Mathieu, Georges et
WIEPRECHT Laurine, Édith, Amélie**,
le 15 avril 2023

MARTINS David et DELSUC Alexandra,
le 10 juin 2023

DÉCÈS

**BOYER Andrée, Marie, Gabrielle veuve
DELAGE** le 16 juillet 2022

BLANC Françoise, Marie, le 14 août 2022

**NOURAU Jacques, Jacqueline, Armande, Louise
veuve MÉDARD**, le 24 août 2022

GIAT Gaëlle épouse HOPPLER,
le 11 octobre 2022

**FAYE Yvette, Odette veuve
TAILLANDIER**, le 29 novembre
2022

SERVIÈRE Guy, Pierre, Roger,
le 2 décembre 2022

BOYER Jacques, Michel, le
1^{er} décembre 2022

**VIALETTE Yan, Arthur, Denis,
Antoine**, le 4 décembre 2022

BRUNET René, Jacques,
le 7 décembre 2022

**BELLINCK Anny, Laurente veuve PALLET,
Valentine**, le 9 décembre 2022

MALLET Daniel, Gilbert,
le 12 décembre 2022

MARTIN Secundino,
le 27 décembre 2022

DELABRE Max, Joseph,
le 19 janvier 2023

GOYON Daniel, le 26 janvier 2023

**MARTINET Jeannine, Marie,
Étiennette Veuve PERETON**,
le 28 mars 2023

**MONS Paulette, Jeanne Veuve
MALDERIEUX**, le 17 mai 2023



Actions de transition énergétique accompagnées par l'Aduhme

#2022



NOHANENT

Le présent document constitue un état des lieux synthétique 2022 des interventions de l'Aduhme auprès de votre commune. Ce bilan annuel est structuré autour des 5 axes de travail suivants : **optimisation et gestion efficace de l'énergie, actions d'amélioration de 1^{er} niveau, performance énergétique des bâtiments, diversification énergétique et enfin opérations collectives.**

Ce bilan doit par ailleurs constituer une base au pilotage de nouvelles actions à réaliser pour 2023 à minima et les années qui suivent.

ACTIONS D'OPTIMISATION ET DE GESTION EFFICACE DE L'ÉNERGIE

- Actions d'optimisation tarifaire pour la fourniture d'électricité
- Aide à la formalisation et au renouvellement de contrats de maintenance et d'exploitation des systèmes de chauffage
- Appui à la souscription de contrats d'achat d'énergie (électricité, gaz naturel, fioul, propane...)
- Information et conseil autour de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit

2 ACTIONS D'AMÉLIORATION DE 1^{er} NIVEAU

- Lancement de campagnes de **1.** Mesures des températures en vue de mieux réguler et programmer les systèmes de chauffage (REGUL'+), **2.** Clichés thermographiques comme outil d'aide à la décision à l'investissement et **3.** Mesures de la qualité de l'air intérieur (CO₂ voire COV...)
- Appui à la réalisation de travaux isolés (changement de chaudière ou de fenêtres, isolation de combles...)
- Accompagnement à la recherche de subventions des travaux d'économies d'énergie

1 ACTION DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- Appui technique aux projets de rénovation énergétique globale et de construction d'équipements publics : formulation d'exigences performancielles, analyse des solutions techniques proposées par les maîtres d'œuvre, aide à la recherche de subventions...

1 ACTION DE DIVERSIFICATION ÉNERGÉTIQUE

- Accompagnement technique à l'installation de solutions de diversification énergétique : bois énergie, solaire thermique et photovoltaïque, PAC sur sondes ou sur nappe

1 OPÉRATION COLLECTIVE OU TRANSVERSALE

- Accès aux opérations collectives portées par le Département avec l'appui technique de l'Aduhme : groupements d'achat d'énergie coordonnés par le Département, opération COCON 3 en vue de substituer de manière massive des chaudières fioul par des solutions de production de chaleur renouvelable, dispositifs SANTÉ et SCOLAEé en vue de rénover de manière massive et ambitieuse respectivement des établissements sociaux, médicosociaux ainsi que des écoles
- Opération SOLAIRE Dôme pilotée par l'Aduhme en lien avec les EPCI en vue de faciliter le déploiement d'installations photovoltaïques en toitures de bâtiments publics
- Sessions d'information générale : mise en place du Décret tertiaire, présentation d'un canevas de mesures de sobriété pour les collectivités puydômoises



Date d'adhésion à l'Aduhme : 2020

Formule d'adhésion de la commune : « commune » qui permet de couvrir le patrimoine et le champ de compétences de la commune adhérente

Montant de la cotisation 2022 : 2 443 €

Elus représentants : Cyril MALLET élu titulaire et Laurent GANET élu suppléant

Fonction au sein des instances de gouvernance de l'agence locale : membres de l'assemblée générale

Référents CEP de la collectivité : Pascal SERGE / Mathieu FERRY

Intervenants complémentaires : Sébastien BRUNET et Richard FIRKOWSKI pour l'opération SOLAIRE Dôme et Aude LENOIR sur le projet de rénovation de la commune et les achats d'énergie



DATE DE PREMIÈRE VISITE DU PATRIMOINE : 2020



ACTUALISATION DU PROFIL ÉNERGÉTIQUE : 2019

aduhme
énergies et climat

DIVERS

● LABELLISATION DU MASSIF ● DES CÔTES EN ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

● SUITE À LA LABELLISATION DU VERSANT CLERMONTOIS DU MASSIF DES CÔTES EN ESPACE NATUREL
● SENSIBLE, LES MAIRES DES COMMUNES DE BLANZAT, CÉBAZAT, DURTOL ET NOHANT SE SONT
● MIS D'ACCORD POUR QUE L'ENSEMBLE DE CET ESPACE NATUREL REÇOIVE CETTE LABELLISATION.

● Cette demande a été validée en Commission Permanente du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en
● avril 2023. Le 30 juin 2023, le Conseil Métropolitain a délibéré à l'unanimité pour la signature d'une convention de partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et le Conseil Départemental concernant la rédaction d'un plan de gestion de cet espace qui sera réalisé en 2024-2025.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant **le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable
- Rester informé de **la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr



● OUVERTURE ESTIVALE ● DU BUREAU DE POSTE

- Du mardi au vendredi, de 14h à 16h30 au lieu de 14h à 17h15
- le samedi, de 10h à 12h, sauf le samedi 19/08 qui sera fermé.

Hormis cette période, les horaires du bureau restent normaux.

PLAN CANICULE: INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL

DANS LE CADRE DE LA LOI 2004-626 DU 30/06/2004, EN PRÉVENTION DES CONSÉQUENCES D'UNE NOUVELLE CANICULE, LE CCAS RECENSE À TITRE PRÉVENTIF LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, LES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS RECONNUES INAPTES AU TRAVAIL, LES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES ISOLÉES À DOMICILE.

La finalité du registre est de pouvoir disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

En cas de fortes chaleurs, le CCAS contactera ces personnes afin de veiller à leur santé et leur bien-être et pour leur rappeler des consignes de prudence.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou à la demande d'un tiers avec son accord.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il suffit de contacter le C.C.A.S. AU 04 73 62 80 21 ou par mail: mairie@ville-nohanent.fr

La fiche d'inscription est à retrouver ci-joint.

LES 4 NIVEAUX D'ALERTE DU PLAN CANICULE

Ce plan prévoit 4 niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

Niveau 1 - Veille saisonnière

Ce niveau est activé automatiquement du 1^{er} juin au 31 août de chaque année et comporte notamment la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive. Il est automatiquement désactivé le 31 août sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

Niveau 2 - Avertissement chaleur

Ce niveau correspond soit à un pic de chaleur limité à un ou deux jours, soit à une approche des seuils des indicateurs météorologiques avec des prévisions annonçant une intensification de la chaleur dans les jours suivants (c'est amorcé de l'arrivée d'une canicule). Cela permet d'anticiper et/ou de préparer les mesures à mettre en place, en particulier celles touchant à la mobilisation de personnels à la veille des fins de semaine ou des jours fériés.

Il s'agit également d'une approche de mise en place progressive des mesures de lutte contre les effets d'une canicule (mise en place de mesures d'information et de communication à l'initiative de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)).

Niveau 3 - Alerte canicule

Ce niveau est déclenché par les préfets de départements, en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS), sur la base du passage en vigilance orange canicule dans la carte de vigilance de Météo France. A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en œuvre par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

Lorsque le niveau 3 de canicule est activé, les services municipaux concernés en sont informés par la Préfecture. Les personnes inscrites sur le registre sont alors appelées à leur domicile quotidiennement en semaine, toute la durée de l'alerte.

Les appels permettent de rompre l'isolement et de donner des conseils pour éviter tout risque de déshydratation (bien boire, manger, se rafraîchir le corps...)

Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, le CCAS peut contacter la police municipale qui se déplace (et qui pourra en dernier recours contacter les pompiers).

Niveau 4 - Mobilisation maximale

Ce niveau correspond à un passage en vigilance rouge canicule dans la carte de vigilance de Météo France. Il correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'État avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC), qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
NOHANENT**

CONTACTS

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Nohanent
2 route de Durtol - 63830 Nohanent
04 73 62 80 21 - Mairie@ville-nohanent.fr
CANICULE INFO SERVICE > 0800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)

RAPPEL

Quelques pratiques à adopter en cas de fortes chaleurs

- Boire au moins 1,5 litre par jour de préférence plus de 2 litres quand il fait chaud. Éviter l'alcool.
- Éviter l'exposition directe au soleil.
- Aérer les pièces d'habitation, de préférence la nuit tombée ou très tôt le matin, et éviter de sortir quand il fait chaud.
- Refroidir la température ambiante: persiennes, fenêtres fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre
- Refroidir son corps par exemple: simplement avec des linges humides posés sur les membres, la nuque ou la tête.

DIVERS

Comment ça marche ?

- Je télécharge l'application Clink® et je m'inscris.
- Je me connecte en Bluetooth sur un conteneur équipé.
- Je trie mon verre, 1 dépôt = 1 point. (Les points sont crédités en 24 à 48h)
- Sur l'application ou le site Clink®, je consulte les offres disponibles.
- J'échange mes points Clink® contre l'offre de mon choix en cliquant sur «Souscrire».
- En magasin, je présente mon coupon au commerçant (à retrouver dans le menu «Mes offres»).

Je suis commerçant :
Je valide le coupon sur le smartphone du client grâce au bouton «validation commerçant».

NOUVEAUTÉ SUR LE TRI SÉLECTIF DU VERRE

- Clermont Auvergne Métropole s'est associée à l'entreprise TERRADONA afin d'équiper ses containers à verre d'un nouveau dispositif permettant aux usagers de valoriser leur dépôt de verre.

Le principe est simple, à chaque dépôt de verre, l'usager cumule des points (sur son smartphone ou une carte magnétique à retirer au 5 rue du Cendre à Cournon-d'Auvergne) qui pourront se transformer en bons d'achat ou réductions dans les commerces partenaires.

Vous trouverez les explications sur :

- clermontmetropole.eu
- préserver recycler - tri du verre.

3 points de collecte équipés à Nohanent » Rue de Boucheyre » Puy Valeix » Bassin d'orage du Bedat.

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX !

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT
POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

Renseignez-vous sur valtom63.fr

VALTOM

Bellya institut

15 place de la Frages
63030 Nohanent
04 73 60 00 83
www.institut-nohanent.marycohr.com

Prenez rdv en ligne

marycohr_nohanent
Mary Cochré nohanent

MARY COHRÉ
PARIS

VivaL

by Casino

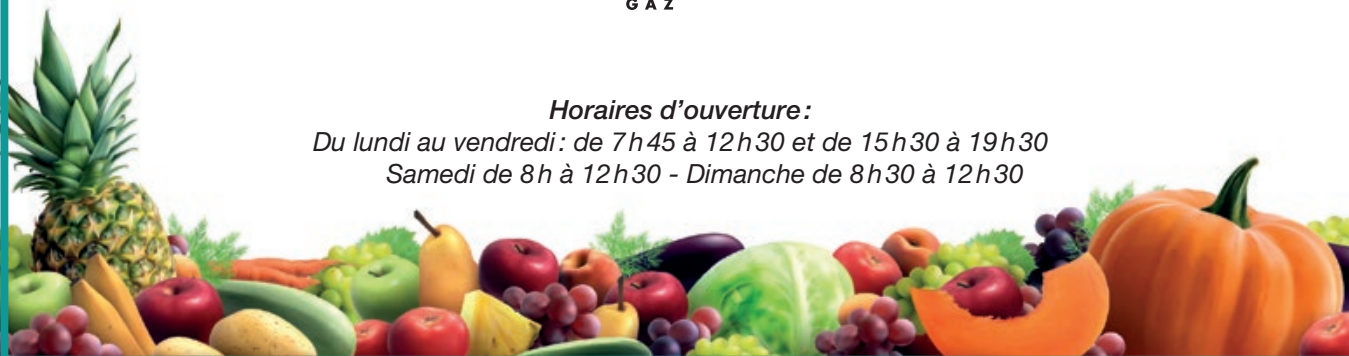
22 place de la Farge
63830 Nohanent
Tél./Fax 04 73 62 80 69



Relais Colis

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi: de 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Samedi de 8h à 12h30 - Dimanche de 8h30 à 12h30



Nohanent

GARAGE AUTOMOBILES

Toutes marques

- diagnostic,
- réparations.

38, route de Durtol
à Nohanent.

Pour nous contacter et
prendre rendez-vous :
06 14 81 15 27

A bientôt !

boulangerie, pâtisserie



HEBRARD

7, rue de la barreyre - Nohanent - 04 73 60 57 93

● EXERCICE 2022

- L'exercice 2022 a permis de dégager un excédent de 239 064 € dont 263 636 € d'excédent de fonctionnement et un déficit d'investissement de -24 299 €. Malgré une inflation très importante, nous avons su contrôler nos dépenses de fonctionnement et garder le cap de la bonne gestion. Ce travail nous permet d'autofinancer, jusqu'à aujourd'hui, tous nos investissements. La part communale des taxes locales est restée inchangée en dépit d'une poursuite de la baisse de certaine subvention de l'état.
- Les points notables de l'exercice sont détaillés ci-dessous.

● FONCTIONNEMENT

Dépenses

› Charges à caractère général: 59 829 € soit +15,9 %

- Électricité + 16 000 € soit 27 %
- Alimentation: +12 700 € soit 20 %
- Transport collectif: +7 540 € soit 17,4 %
- Frais de nettoyage des locaux: - 7 700 € soit 24 %

› Charges de personnel: + 10 000 € soit 1,1 %

› Autres charges de gestion courante: - 27 000 €

- Subvention fonct. Person. Droit privé: -30 000 € soit 45 %.

- Cette diminution s'explique par le fait que le nouveau système de financement de la CAF est directement versé à la crèche et ne transite pas par la Municipalité. Nous avons exceptionnellement maintenu une subvention de 15 000 € à la crèche pour compenser le décalage de versement des subventions de la CAF.

› Charges financières

- -3 000 € soit 6,5 %
 - Le fait de ne pas recourir à l'emprunt pour financer nos investissements, continue de nous libérer des marges de manœuvre financières sur notre budget de fonctionnement. Ce poste a diminué de 44 % depuis 2014, soit 42 000 € par an.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 744 361,84 € en hausse 51 800 €, soit 3,1 % par rapport à 2021.

Recettes

- Produits des services: +38 600 € soit 14,6 %
 - Nous avons eu cette année un reliquat exceptionnel de subvention de la CAF de 28 000 €
- Impôts et taxes: +78 200 € soit 6 %
 - Augmentation organique de la taxe foncière et d'habitation: +63 900 € soit 6 %
- Dotations et participations: -4 600 € soit 3,4 %
 - La dotation forfaitaire, principale subvention communale de l'état, a encore diminué de -10 800 € soit 10,9 %. Depuis 2014 cette subvention a baissé de 60 % soit 124 000 € de moins par an.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 007 725,62 € en hausse de 117 400 € soit 6,2 % par rapport à 2021.

L'excédent de fonctionnement de 263 636 € sera totalement utilisé pour financer nos investissements de 2023.

● INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 382 503,22 € en baisse de 15 % par rapport à 2021. Cette baisse s'explique essentiellement par le fait qu'en 2021 nous avons géré une opération patrimoniale exceptionnelle de plus de 133 000 €.

Les principaux postes de dépense d'investissement sont :

- Remboursement de la dette: 79 368,22
- Attribution de compensation versée à Clermont Auvergne Métropole: 61 106 €, somme versée chaque année pour financer les investissements de voirie que la CAM effectue pour le compte de la commune.
- Travaux sur bâtiments: 155 320,15 € en augmentation de plus de 35 % par rapport à 2021. De nombreux travaux ont été effectués sur les bâtiments communaux.

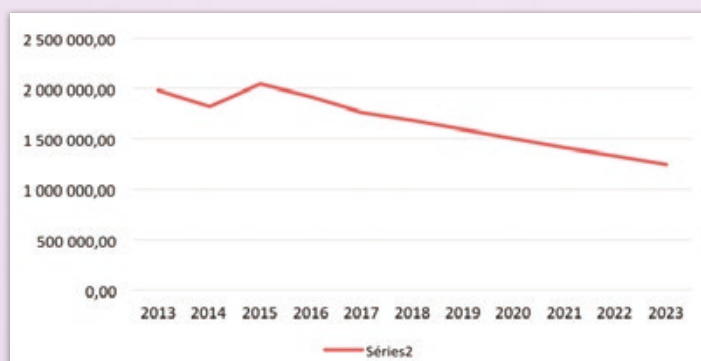
Les recettes d'investissement s'élèvent à 358 204,01 € en baisse de 11,5 % par rapport à 2021. Cette baisse s'explique aussi par le même phénomène que pour les dépenses d'investissement.

● DETTE

Nous continuons le travail de réduction de la dette, commencé depuis le début du mandat précédent. La dette de la commune étant au 1^{er} janvier 2023 de 1 244 057,11 € soit plus de 800 000 € inférieure à 2015.

Nous avons ainsi pu revenir à une situation plus acceptable et nous pourrions envisager de recourir à l'emprunt si besoin.

Évolution de la dette de 2013 à 2023





LE BUDGET 2022 EN UN COUP D'ŒIL

Montant total du budget : **2 686 00 €**

Fonctionnement : **2 024 600 €**

Investissement : **661 400 €**

BUDGET 2023

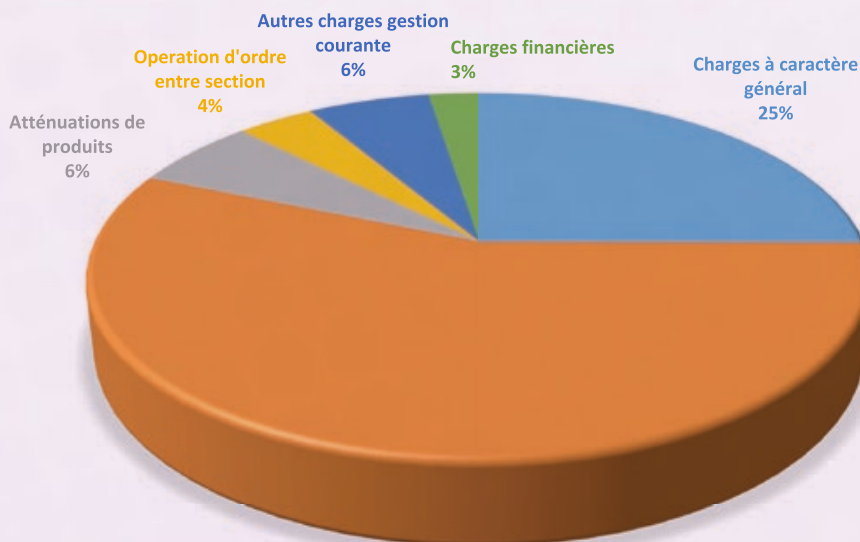
Le budget de fonctionnement 2023 est très similaire à ce qui a été réalisé en 2022. Nous avons pris en compte les aléas et les risques liés à l'inflation et à la situation géopolitique.

Le budget d'investissement est quant à lui sensiblement supérieur à ceux des années précédentes. La situation financière nous permet d'envisager des travaux plus importants, notamment à l'école et dans la salle de la source. Nous sommes autorisés lors du vote du budget à recourir à un emprunt de 140 000 € maximum pour financer ces travaux.

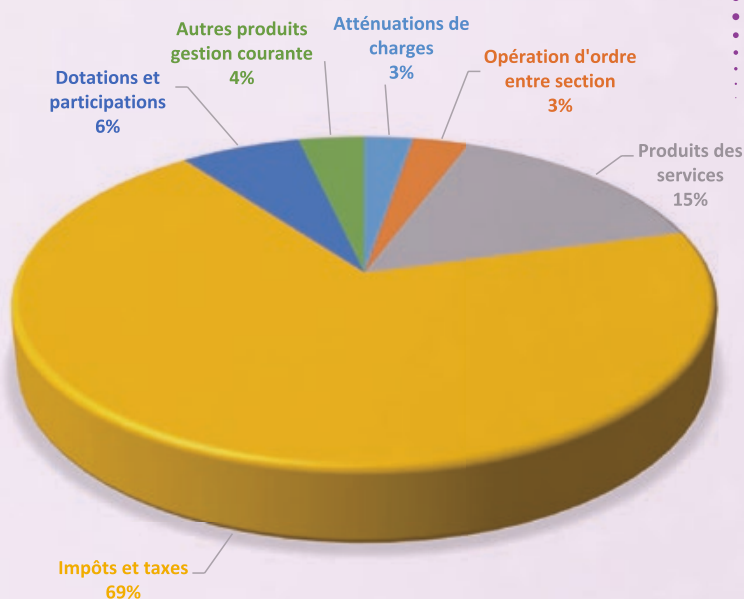
Cette année encore, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Il s'agit d'un choix courageux assumé par la majorité pour ne pas faire porter aux habitants de la commune la baisse des dotations de l'état.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- Études pour la mise aux normes sécurité de la Maison de la source,
- Travaux de rénovation de l'école maternelle (150 000 €),
- Renouvellement du parc informatique de la Mairie,
- Écran numérique interactif pour une classe,
- Site Internet
- Aménagement au Gymnase



EXERCICE 2022

RÉSULTAT

- Fonctionnement: 263 636 €
- Investissement: 24 299 €
- Total: 239 064 €

FONCTIONNEMENT

› Dépenses: +51 800 € soit 3,1 %

- Charges à caractère général: 59 829 € soit +15,9 %
 - Électricité + 16 000 soit 27 %
 - Alimentation: +12 700 € soit 20 %
 - Transport collectif: +7 540 € soit 17,4 %
 - Frais de nettoyage des locaux: - 7 700 € soit 24 %
- Charges de personnel: + 10 000 € soit 1,1 %
- Fonds pérés interco et commun.: + 9 500 €
 - +6 500 € de rattrapage CAM
- Autres charges gestion courante: - 27 000 €
 - Subvention fonct. Person. Droit privé (Crèche): - 30 000 € soit 45 %
- Charges financières: -3 000 € soit 6,5 %

› Recettes: +117 400 € soit 6,2 %

- Atténuations de charges: -13 500 € soit 20 %
 - Remb. Rémunérations de personnel: 15 800 € soit -24 %
- Produits des services: +38 600 € soit 14,6 %
 - Red. Service périscolaires et ens: +38 200 € soit 14,8 %
 - Dont +28 000 € CAF exceptionnel
- Impôts et taxes: +78 200 € soit 6 %
 - Taxes foncière et d'habitation: +63 900 € soit 6 %
 - Taxe add. Droits de mutation: +13 200 € soit 25,6 %
- Dotations et participations: -4 600 € soit 3,4 %
 - Dotation forfaitaire: -10 800 € soit 10,9 %

INVESTISSEMENT

Écriture d'ordre de 133 216 € en 2021 pour un terrain EPF

› Dépenses: - 69 000 €

- Immo corporelles: +40 800 €

› Recettes: -46 500 €

- Subvention: +32 500 €

BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

› Dépenses: +104 000 €

- Charges à caractère général: 72 000 €
 - Électricité: + 58 000
 - Alimentation: +4 000 €
 - Autres matières & fournitures: +4 000 €
- Charges de personnel: + 8 000 €
 - Transfert personnel titulaire
- Autres charges gestion courante: - 26 000 €
 - Subventions: - 18 000 €
- Charges financières: -3 200 €

› Recettes: +104 000 €

- Atténuations de charges: -9 000 €
 - Remb. Rémunérations de personnel: -9 000 €
- Produits des services: +32 000 €
 - Red. Service périscolaires et ens: +31 000 €
- Impôts et taxes: +90 000 €
 - Taxes foncière et d'habitation: +85 000
- Dotations et participations: -8 000 €
 - Dotation forfaitaire: -8 000 €

INVESTISSEMENT

Écriture d'ordre de 133 216 € en 2021 pour un terrain EPF

› Dépenses: +171 000 €

- Immo incorporelles: +43 000 €
- Immo corporelles: +100 000 €

› Recettes: +171 000 €

- Dotations Fonds divers Réserves: +79 000 €
 - Versement fonctionnement 270 000 €
- Subvention: +23 000 €
- Emprunt: 140 000 €



JUMELAGE



À l'occasion du 25^e anniversaire du jumelage et du passage du tour de France sur notre commune, une délégation d'Oberreute est venue à Nohanent les 7, 8, 9 et 10 juillet dernier. L'association du jumelage et la municipalité ont organisé le planning des activités et l'hébergement de nos amis Allemands.

Nos visiteurs sont arrivés vendredi vers 18h autour du verre de l'amitié. Ce fut l'occasion de chaleureuses retrouvailles, notamment pour les membres présents depuis le début de cette aventure. Les familles d'accueils ont aussi pu faire connaissance avec leurs hôtes. La soirée s'est poursuivie dans les familles autour d'un bon repas qui a permis de faire plus ample connaissance.



Le samedi matin a été consacré à la visite de l'aventure Michelin. Ce fut l'occasion de faire découvrir notre patrimoine local qui rayonne mondialement. Les Allemands ont pu suivre le déroulé de la visite grâce à des traducteurs audio.

Après un repas froid pris sur le site de Puy Valeix, sous la houlette de Pierre Cormier et d'adhérents au club de tennis, nos invités ont pu découvrir la pratique du tennis. Nombreux ont pu s'essayer à ce sport et quelques matchs France-Allemagne ont eu lieu.



La fin de l'après-midi a été consacrée à la signature du serment de Jumelage consacré au 25^e anniversaire.

Cette cérémonie, en présence du nouveau maire d'Oberreute Stefan Schneider, du maire de Nohanent Laurent Ganet, du nouveau président du comité de jumelage d'Oberreute Hans-Peter Spieth et du président de l'association pour le jumelage de Nohanent Georges Arnaud, a été l'occasion de réaffirmer la volonté forte de pérenniser les relations entre nos deux communes.

Ce rendez-vous a aussi pour objectif de redynamiser les échanges entre les habitants d'Oberreute et de Nohanent. Pour l'occasion, nos invités avaient revêtu une tenue traditionnelle d'Oberreute.

Après un échange de cadeaux typiques de chaque région, la journée s'est terminée par d'un excellent repas autour d'un jambon au foie.



Le dimanche matin 2 groupes se sont formés, le premier se rendant à Cébazat pour profiter du marché dominical, le deuxième, guidé par Jean-Marc Fourvel, s'est promené le long du ruisseau des Valettes (ruisseau de la Vergne). Cette visite éclairée par les connaissances du président des Jardins Botaniques d'Auvergne a permis de découvrir la flore locale et a ravi l'ensemble des participants.

Après un repas rapide, l'ensemble de la délégation s'est rendu au bord de la M943 pour assister au spectacle qu'offrait le passage du tour de France sur la commune. La caravane du tour ayant gâté tout le monde, la journée s'est clôturée

autour d'un repas et d'une animation musicale salle de la source.

M. le Maire en a profité pour remettre la médaille de la ville à Stefan Schneider et à Hans-Peter Spieth pour les remercier de leur soutien au jumelage de nos 2 communes.

Lundi, le rendez-vous était donné au chalet de Puy Valeix pour un petit-déjeuner collectif composé de viennoiserie nohanentaise. Ce fut l'occasion de revenir sur ce week-end intense et enrichissant. Nos amis Allemands étant ravis et ont chaleureusement remercié l'ensemble des personnes ayant organisé cette rencontre. L'aurevoir fut émouvant et nous nous sommes donné rendez-vous pour d'autres échanges.

Si vous voulez vous investir dans cette aventure vous pouvez contacter l'association pour le jumelage de Nohanent ou vous adresser en mairie.





LECTURE EN TAPIS

La municipalité propose aux plus jeunes des habitants de notre commune, des ateliers « Lecture en tapis », animés par Laurence Fusco et « yoga, méditation, éveil sensoriel » animés par Christelle Gallois. Ces ateliers ont lieu une fois par trimestre, ils sont offerts par la municipalité, sur réservation.



YOGA

Les enfants accueillis par les assistantes maternelles de la commune et par la crèche Petit Passage ont participé à un atelier, histoires en chansons, animé par Laurence Fusco et Christelle Gallois. Les enfants ont découvert de nombreuses histoires accompagnées de chansons et de musiques, ils ont aussi pu découvrir le yoga, la méditation. Cet atelier était financé par la municipalité.

MARCHÉ DE NOËL

Les enfants se sont tous retrouvés pour réaliser des objets ou préparer des gourmandises, avec l'aide de plusieurs mamans, pour les vendre sur le marché de Noël qui s'est tenu le 13 décembre.



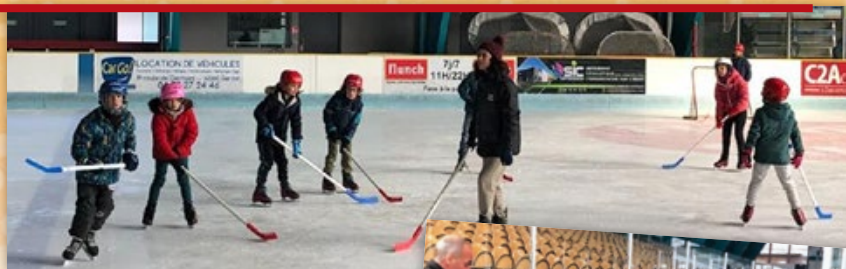
SPECTACLE AU SÉMAPHORE

Les élèves de CP se sont produits sur scène le 4 mars dans le cadre du projet intercommunal « Circus et boule de gomme » avec les autres CP des écoles de la vallée du Bédât.



● CYCLE PATINOIRE

- Les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de 8 séances de patinoire à Clermont-Ferrand. Ils ont découvert aussi le fonctionnement de la fabrication de la glace.



● DÉCOUVERTE DU TENNIS FAUTEUIL

- Les élèves de CE2 et de CM1 ont travaillé en EMC sur le thème de la différence et du handicap. Ils ont été invités à participer au tournoi national de tennis-fauteuil organisé par l'ASM au stade de la Gauthière le 16 juin. Ils ont pu participer à de nombreux ateliers.



● CROSS SOLIDAIRE

Tous les élèves de l'école ont participé au cross solidaire au profit des Restos du cœur le 2 juin. Ils ont par équipe fait le plus de tours possible : 82 tours pour 82 kg de denrées à donner. Les parents ont répondu présent pour aider au bon déroulement de cette belle matinée. Chaque élève a ensuite donné sa jolie boîte au camion des Restos du cœur.



JEUNESSE - ÉCOLE

● ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

- L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE DE NOHANENT EST OUVERT DURANT LES VACANCES DE TOUSSAINT, VACANCES DE FÉVRIER, VACANCES DE PRINTEMPS ET TOUT LE MOIS DE JUILLET.

- Les horaires d'ouverture de l'accueil sont de 7h30 à 18h00, les enfants peuvent arriver jusqu'à 10h00 sauf les jours des sorties extérieures. Les inscriptions se font via un formulaire mis en ligne, en général 5 semaines avant le début du centre. Les parents peuvent inscrire leurs enfants soit sur 3 jours ou 5 jours consécutifs pour les « petites vacances » soit à la semaine au mois de juillet.

Durant l'année 2022-2023, les enfants ont pu découvrir des multiples activités manuelles et participer à des diverses sorties. Parmi les activités proposées se trouvent :

- 】 une initiation cirque,
- 】 un karaoké géant à la Petite Gaillarde,
- 】 une sortie à la Ferme de la Marinette,
- 】 un après-midi Halloween,
- 】 une sortie patinoire,
- 】 une intervention de Fabujeux,
- 】 des sorties cinéma,
- 】 un « escape game » Harry Potter,
- 】 un spectacle de Karim Chanane,
- 】 une journée au Pal,
- 】 un Laser Game Volcanik,
- 】 une sortie à Vulcania.

De plus, les interventions sur l'approche et la connaissance des chiens ont été organisées en partenariat avec le PECCRAM « Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure ». Cette initiation a permis de faire découvrir aux enfants comment réagir en présence d'un chien.

● L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

- L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE EST OUVERT AUX ENFANTS DURANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

- Les enfants sont accueillis les mercredis de 7h30 à 18h. Les autres jours de la semaine les enfants sont aussi accueillis comme suit :

- 】 Accueil du matin : 7h00 à 8h20
- 】 Pause méridienne : 11h30 à 13h30
- 】 Accueil du soir : 16h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS

Au total une soixante d'enfants ont été accueillis durant les mercredis sur l'année scolaire 2022/2023.

Au programme des petits

Les activités manuelles, qui ont pris part au programme des mercredis, tel que des ateliers « cuisine » : réalisation de crêpes, de gaufres, de brookies, de sablés et roses des sables. Ainsi, que des ateliers autour de l'eau à l'occasion de la journée mondiale de l'eau.

Les séances de lectures : les petits ont également pu profiter des séances de lecture de contes enfantins faites par Laurence Fusco, une conteuse sur la commune de Nohanent. Les enfants ont découvert un « raconte tapis » sur l'hiver.

Les ateliers de yoga et d'éveil sensoriel animé par Christelle Gallois.





Différentes sorties ont été organisées :

- 】 Dans le cadre des activités sportives :
 - à « l'Île ô loisirs »
 - à « Kidi Sport »
 - au « B'up » (escalade).
- 】 Dans le cadre de la découverte de loisirs :
 - une première expérience au Bowling.
- 】 Dans le cadre de la découverte de l'environnement, plusieurs visites ont été organisées :
 - une visite du jardin botanique de la Charme
 - des après-midi jeux au parc « Montjuzet » ainsi qu'au parc « Pierre Montgroux ».
- 】 Dans le cadre des sorties culturelles :
 - une visite et un temps de lecture à la médiathèque de Croix-Neyrat.
 - une matinée au cinéma le Rio pour un film de Noël « opération Père Noël ».
 - différents ateliers au centre d'Initiation à l'art de Clermont-Ferrand « Mille formes ».

D'autres activités et sorties sont prévues pour clôturer la fin d'année scolaire comme la visite de « la Ferme de la Marinette à Chapdes-Beaufort » et une sortie au « Parc Mirabel ».

Au programme chez les plus grands

Tout au long de l'année scolaire des activités diverses ont été proposées pendant les mercredis aux enfants de CP aux CM2.

Les enfants ont ainsi pu participer aux :

Journées à thèmes

- 】 Journée nouvel an chinois,
- 】 Journée pirate,
- 】 Journée Moyen Âge,
- 】 Journée des activités artistiques,
- 】 Journée du jardinage.
- 】 Journée du sport dans le cadre du projet « Sport, santé » menée par Willy. Ce projet a permis de découvrir des jeux et des sports collectifs comme le football, le basket et les sports de raquette. De plus, les enfants ont pu découvrir le monde de handisport en pratiquant notamment le « cecifoot ».

Journées des sorties

- 】 la visite du Château Murol afin de clore la thématique du Moyen Âge,
- 】 une sortie au Bubble foot, et au Jump (trampoline parc),
- 】 la visite du parc zoologique d'Ardes sur Couze,
- 】 des sorties au bowling,
- 】 la sortie au « Sommet de l'Élevage » à la Grande Halle d'Auvergne.

LES MERCREDIS SKI

Au programme chez les skieurs

Comme chaque année, depuis 3 ans la commune de Nohanent organise les « Dix Mercredis Sorties Ski » en partenariat avec l'Aroeven. Ces sorties permettent chaque année à une trentaine d'enfants de découvrir les joies du ski à la station de Super Besse. La commune participe en partie aux frais des sorties. La location du matériel durant toute la saison est gratuite pour les parents.



JEUNESSE - ÉCOLE

... suite L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE RENTRÉE PROCHAINE

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de périscolaire, à la rentrée de septembre 2023/2024 il vous suffira de télécharger le dossier d'inscriptions depuis l'application COMMAVILLE ou depuis le portail famille ou en mairie directement fin juin, début juillet.

Voici les éléments demandés :

- 】 Dossier d'inscription complet (fiche des responsables légaux, fiche de l'enfant, fiche sanitaire)
- 】 Attestation de quotient familial CAF/MSA. Si non allocataire CAF - MSA merci de fournir l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 En l'absence de document, le tarif maximum sera appliqué.
- 】 Attestation assurance scolaire/extrascolaire pour l'année 2023/2024.
- 】 Attestation de sécurité sociale (disponible via votre espace Ameli.fr).
- 】 Justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois: facture eau, Edf, gaz, quittance de loyer...).
- 】 Copie des pages de vaccination (vaccins obligatoires).
- 】 Autorisation écrite pour les enfants quittant seuls l'accueil de loisirs périscolaire (heure de départ et jours).
- 】 Calendrier de garde alternée pour les familles séparées (ci-joint).
- 】 Pour les enfants disposant d'un PAI (document relatif à la mise en place du Projet d'Accueil Individualisé ainsi que l'ordonnance).

Le retour du dossier d'inscription de votre enfant doit se faire de l'une des manières suivantes :

- 】 par mail à l'adresse suivante : inscriptions@ville-nohanent.fr
- 】 au secrétariat de la mairie.

Lors des permanences d'inscriptions qui auront lieu en mairie :

- 】 Le mardi 11 juillet (toute la journée)
- 】 Le lundi 31 juillet (toute la journée)
- 】 Jeudi 3 août (toute la journée)

Les inscriptions aux services périscolaires pour l'année 2023-2024 sont à effectuer avant le vendredi 18 août 2023, y compris si vos enfants étaient déjà inscrits en 2022-2023.

Afin de faciliter la gestion des services ainsi que pour des questions de sécurité et responsabilités, nous vous demandons d'effectuer les inscriptions dans les meilleurs délais.

 Afonso
Marinho
carrelage - faïence

5, rue des petits bois
63830 NOHANENT
marinhoafonso.sarl@gmail.com

 06 62 24 40 06



● JOURNÉE PORTES OUVERTES ● À L'ÉCOLE DE NOHANENT

● LE SAMEDI 25 JUIN À 10 H, LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE NOHANENT MADAME PARTARRIEU, LA DIRECTRICE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MADAME ORLANDO ET L'ADJOINTE AU MAIRE MADAME WIERZBOWSKA ONT ACCUEILLI LES NOUVEAUX PARENTS AU SEIN DE L'ÉCOLE.

● Comme l'an dernier cet accueil a été consacré à la présentation de l'organisation et du fonctionnement de l'accueil scolaire et périscolaire. Également, les parents ont pu visiter l'établissement scolaire et la cantine.

● SORTIES VULCANIA ET LAC D'AYDAT

● Les élèves de CM1 ont passé une journée à Vulcania et 2 journées au lac d'Aydat où ils ont pratiqué la voile et fait un biathlon.



JEUNESSE - ÉCOLE

● CARNAVAL

- Tous les élèves de l'école ont préparé des masques en classe et ont défilé dans la cour de l'école maternelle le 24 mars. Nous avons
- ensuite partagé un bon goûter.
-



● FÊTE DE L'ÉCOLE

- LE SAMEDI 17 JUIN, PARENTS ET ENFANTS ONT
- CÉLÉBRÉ LA FÊTE DE L'ÉCOLE EN DANSANT
- LORS D'UN BAL TRADITIONNEL PROPOSÉ
- PAR LE GROUPE DES BRAYAUDS.



● VOYAGE SCOLAIRE À COLTINES

- SÉJOUR DE 3 JOURS À COLTINES NATURE ET SPORT :
- RANDONNÉE, ESCALADE ET ACCROBRANCHE POUR LES
- CLASSES DE CP, CE1, CE2 ET CM2.
-

TRAVAUX-URBANISME

Dominique



- **TRAVAUX IMPORTANTS ET**
- **PETITS ENTRETIENS PRÉVUS**
- **SUR L'ÉCOLE**

APRÈS UNE ÉTUDE MENÉE EN 2022 ET 2023, ÉTUDE IMPLIQUANT PLUSIEURS ARTISANS ET SPÉCIALISTES, D'IMPORTANTS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MISES AUX NORMES SANITAIRES DE L'ÉCOLE ONT DÉJÀ ÉTÉ MENÉS.

Traitement charpente isolation des combles, traitement qualité de l'air et d'autres, selon les priorités établies, sont planifiés en 2023 (réfection toiture maternelle, réfection cheneaux, reprise façade...). Le budget prévu pour ces travaux est de 150 000 euros.

Dans un même temps l'équipe technique de la mairie a organisé et réalise progressivement de petits travaux d'entretien dans les bâtiments (Reprises peintures des locaux, mise en place de grilles d'aération dans les toilettes de la maternelle, remise en état du bac à sable...), petits travaux dont la liste est affichée en mairie.

Lors d'une récente audit de l'Éducation Nationale, l'inspecteur a considéré que l'entretien de l'école était bien suivi.

- **TRAVAUX PRÉVUS POUR LA MISE AUX NORMES**
- **INCENDIE DE LA MAISON DE LA SOURCE**

- Suite à une importante étude réalisée, à notre demande, en 2021/2022, par un cabinet d'architectes,
- des travaux pour une importante remise aux normes de sécurité incendie de la maison de la source sont prévus. Ils doivent débuter fin 2023 et s'échelonner entre 2023 et 2024. Le budget
- prévu est de 383 800 euros, et nous mettrons en place une organisation pour suivre ces travaux.



- **TRACÉ DE LA PISTE CYCLABLE POUR**
- **LA TRAVERSÉE DE NOHANENT :**
- **LA PROPOSITION FAITE PAR LA**
- **COMMUNE**

LE TRACÉ INITIAL PROPOSÉ PAR LA MÉTROPOLE PASSAIT PAR LA ROUTE DE CLERMONT PUIS LA PLACE DE LA FARGE AVEC L'INCONVÉNIENT DES DEUX RÉTRÉCISSEMENTS QUI POSAIENT PLUSIEURS PROBLÈMES AVEC UNE CIRCULATION IMPORTANTE (SÉCURITÉ, FLUIDITÉ CIRCULATION...).

Nous avons, donc, proposé au service en charge de la définition de ce tracé, un parcours plus sécurisé permettant l'accès direct aux côtes de Clermont: Sécuriser rapidement (pour cyclistes et piétons) le parcours entre le cimetière de Durtol et l'entrée de Nohanent, passer par la rue de Boucheyre, puis place de la Barreyre et rue du Jardinot. De plus ce tracé est, aujourd'hui, majoritairement utilisé par les cyclistes.

TRAVAUX-URBANISME

INSPIRE/TRANSPORTS EN COMMUN

OÙ EN SOMMES-NOUS VIS-À-VIS DES DEMANDES DE LA COMMUNE ?

Dans le cadre du projet INSPIRE, suite à plusieurs échanges avec leur équipe et propositions de notre part concernant l'amélioration des transports en commun de la commune, en accord avec la commune de Blanzat et Durtol, il a été proposé la création d'une ligne 10 nouvelle reliant Blanzat (vers l'Intermarché) à Clermont-Ferrand (Connexion avec la ligne C). Conjointement avec le maire de Blanzat nous avons également demandé l'augmentation de la fréquence et de la couverture horaire des bus (sur toute la journée sans « trou » et le week-end).

La nouvelle ligne C partant de Durtol (face à Hôpital, avec un parking relais à côté) l'actuel arrêt de Durtol au rond-point du Crédit Agricole n'ayant, a priori, plus d'intérêt, nous avons demandé que la ligne continue de passer par la route de Clermont où se trouve une concentration de population plus importante. De plus l'intersection entre la route de Clermont et l'avenue du Limousin est plus sécurisée (passage de bus avec des enfants...).

Nous attendons, très prochainement, une réponse à nos demandes.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES FAUSSES INFORMATIONS (FAKE NEWS) UN DES MAUX DE NOTRE SOCIÉTÉ DONT IL FAUT SE MÉFIER



Comme vous le constatez régulièrement les fausses nouvelles (ou fake news) sont un des maux importants de notre société. Elles sont souvent véhiculées par les nouvelles technologies et les médias omniprésents et nous devons être très vigilants. Leur but est souvent de semer le désordre ou la discorde et, pour ceux qui les répandent et les entretiennent, de faire qu'ils existent au travers de leur désinformation.

Elles se caractérisent par des informations partielles, modifiées, fausses, sorties de leur contexte... Leur but est soit de déstabiliser, soit de créer et entretenir le désordre et l'insatisfaction.

Que ce soit sur le plan personnel, au niveau de notre région, de notre commune... nous devons, donc, nous montrer vigilants pour ne pas tomber dans le jeu de ceux qui les répandent et qui n'ont pas de scrupule à nous tromper pour atteindre leur but.

Soyons donc prudents, dans le doute, quand on le peut, n'hésitez pas à vérifier, à la source, ces informations et leurs exactitudes! La vérité, une fois révélée, finit toujours par décrédibiliser leurs auteurs.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LA COMMUNE

Nous avons prévu et entrepris plusieurs actions afin de contribuer, au niveau de la commune, aux économies d'énergie :

- › Mise en place de panneaux solaires sur la mairie (action en cours).
- › Dans les bâtiments communaux où cela est possible, remplacement, par notre équipe technique, des ampoules classiques par des éclairages LED.
- › Étude et mise en place progressive de minuterie pour l'éclairage des couloirs des bâtiments municipaux (écoles, Puy Valeix...). Régulièrement ces lumières restent allumées.
- › Éclairage des rues: il a été décidé de conserver un éclairage d'un lampadaire sur deux pour plusieurs raisons: Sécurité des habitants de la commune, pas d'impact sur le budget de la commune car à partir d'un versement fixe de la commune, les factures réelles sont réglées par la métropole. Néanmoins nous avons décidé d'avancer à 22h00 au lieu de 23h00 le passage de l'éclairage à un sur deux.

Pour information, Durtol reste en éclairage à 100 % et Clermont a choisi un éclairage 100 % dans le centre et aucun éclairage dans la couronne (ce qui revient, en gros, à un éclairage d'un sur deux).

● QUELQUES PROJETS EN RÉFLEXION ● ET/OU EN PRÉPARATION

-] Sur les convecteurs, mise en place d'un système de régulation/pilotage des températures.
-] Projet de mise en place de panneaux solaires sur le gymnase de Puy Valeix.
-] Remplacement des fenêtres et portes en simple vitrage par du double vitrage (maison des associations...)
-] Salle des lavoirs (Grande salle de la maison de la source): Après étude d'opportunité, mise en place d'un double plafond pour des économies de chauffage...

Mise en place d'une minuterie pour l'éclairage du terrain de pétanque (Suite à plusieurs constats de remises en route intempestives de l'éclairage après que nous l'ayons éteint).



● GESTION DE L'ENTRETIEN ET DE LA ● RÉNOVATION DES RUES

● COMMENT TRAVAILLONS-NOUS AVEC LA MÉTROPOLE?

● Afin de vous permettre de mieux comprendre ce fonctionnement et d'éviter à nouveau, les responsabilités entre la Métropole et la commune concernant l'entretien des rues de Nohanent:

-] Chaque année la commune verse à la métropole un budget à consacrer à l'entretien des rues et infrastructures communales, ces travaux sont pilotés par la Métropole.
-] Nous établissons et pilotons, en collaboration avec la Métropole, un plan pluriannuel (sur 3 ans glissants) d'entretien des rues, plan que nous revoyons régulièrement avec eux. Ce plan est affiché et consultable en mairie.
-] Les priorités dans les travaux sont établies en fonction de l'état des rues et de l'importance de la circulation.
-] Nous veillons à respecter au mieux notre budget en nous appuyant sur les devis fournis par la Métropole (devis actuellement très variables d'un mois sur l'autre dans le contexte actuel et compte tenu de l'organisation actuelle de la Métropole).
-] Même si nous essayons de suivre cela régulièrement et poussons pour avoir la réalisation de nos demandes, la planification de ces travaux dépend de la Métropole et des sociétés auxquelles elle fait appel. Et, soyons clairs, nous ne sommes pas satisfaits de ce fonctionnement avec toutes les conséquences que cela entraîne. Nous le faisons régulièrement remonter, avec des propositions d'améliorations qui ne sont pas forcément suivies d'effets, mais nous persévérons.

● NOTRE BORNE DE RECHARGE ● POUR VOITURES ÉLECTRIQUES ● EST OPÉRATIONNELLE

● Comme nous vous l'avions annoncé dans l'un des engagements que nous avons pris vis-à-vis de l'amélioration de notre environnement, la borne de recharge électrique, avec deux places de stationnement, est en place sur le parking, en bas de la route de Durtol (vers la place de la Farge).



VIE ASSOCIATIVE

Carole



● PÉTANQUE NOHANENTAISE

● COMME À L'ACCOUSTOMÉE NOTRE SAISON A DÉBUTÉ PAR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

● À l'issue de cette réunion le président a présenté le calendrier des manifestations.

● Un premier concours s'est déroulé le 27 avril qui a rassemblé 34 équipes.

● 2 équipes féminines ont participé au préliminaire doublette et triplète.

● 4 équipes sont engagées pour le championnat des clubs qui a commencé le 2 mai et se terminera le 6 juin.

● Pour marquer la fin du championnat un concours inter-licenciés aura lieu le 9 juin.

● Ensuite à venir le 6 juillet, 1 concours en doublette et le 7 septembre, 1 concours en triplète.

● Merci à la municipalité pour l'entretien du terrain et de nous avoir permis l'installation d'un panneau d'affichage afin de permettre à tous les licenciés de s'informer en temps réel.



● AEP NOHANENT ● TENNIS DE TABLE

● L'AEP NOHANENT TENNIS DE TABLE A RÉALISÉ UNE BELLE SAISON 2022/2023 AVEC SES TROIS FORMATIONS EN D1, D1 ET D4 ENGAGÉES DANS LE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE ADULTE.

Les entraînements adultes (lundi 18h15 - 19h45, mercredi 20h 22h et vendredi 18h 20h) ont su trouver leur public car durant toute la saison l'affluence a été de mise avec de belles progressions techniques de certains joueurs.

L'entraînement des enfants a été plus compliqué cette saison avec un nombre restreint de jeunes. Souhaitons que la saison prochaine, l'école de Tennis de Table retrouve son public.

La compétition a été encore cette saison au cœur de notre activité avec de belles performances.

L'équipe 1 en D1 composée de Fabien SIMONET, Kévin BUREY, Sébastien ROBERT et Juliette JENNAT réussit l'exploit de terminer 1er de sa poule et s'offre une montée en Régional 3.

L'équipe 2 en D1 composée de Patrice PULBY, Philippe LEGRAND, Pascal DELORME et Benoît QUELLEC réalise un bon maintien en terminant 3^e de sa poule.



L'équipe 3, pour sa première année, a commencé la saison en D5 puis elle est montée en D4 à la mi-saison. Elle a réitéré son exploit en terminant à nouveau 1er de sa poule pour monter en D3 la saison prochaine. Félicitations aux joueurs de cette équipe, Mickael VANCLOOSTER, Othmane RADOUANI, Marc GIBERT, Yanis GOMBERT, Jérémy TRIMOUILLAT et Younés BENMOUSSA.

Quelques enfants ont représenté le club dans les divers championnats jeunes dont Sacha, les deux Yanis, Victorien, Nils et Rayan.

Le club termine sa saison par son traditionnel Tournoi le 24/06/2023 et son « TROPHÉE DU CLUB » pour les adultes et le « CHALLENGE JEANNOT ET LOUISETTE BROSSARD » pour les enfants.

L'AEP vous attend nombreux la saison prochaine pour de nouvelles aventures en compétition ou en loisirs.



● AMICALE LAÏQUE ● DE NOHANENT, ● SAISON 2022 2023

● LES DIFFÉRENTES ANIMATIONS

Le goûter d'Halloween

La fête des petits monstres, un moment pour les enfants avec des bonbons sans modération. Plusieurs kilos de bonbons ont été donnés aux enfants par les habitants de Nohanent.

Le téléthon

Les associations Nohanentaises ont récolté 1 100 euros au profit du téléthon. La journée a commencé par les 4h de Nohanent, puis place aux enfants qui ont pu jouer à l'hyppoglouton ainsi qu'au Jungle Speed, ces jeux sont au format géant. Une vente d'huître a également rythmé la journée.



UNE BELLE ANNÉE POUR LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'ASSOCIATION REMERCIE VIVEMENT SES ADHÉRENTS POUR LEUR PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES CETTE ANNÉE AU COMPLEXE SPORTIF DE PUY VALEIX.

● L'association compte pour la saison 2022-2023, plus de 130 adhérents, soit un doublement par rapport à l'année précédente.

● Cette année a été marquée par le retour du **yoga** animé par Jacques GAILLARD, activité largement plébiscitée et proposée sur deux créneaux horaires en soirée et en matinée :

● Le mardi de 19h à 20h30

● Le jeudi de 10h à 11h30

Le **Pilates** animé par Ana a rencontré un franc succès. 2 séances hebdomadaires sont proposées :

● Le lundi de 20h à 21h

● Le mercredi de 20h à 21h

L'entretien musculaire animé par Mélanie continue de satisfaire les personnes disponibles en matinée :

● Le mardi de 9h à 10h

● Le vendredi de 10h30 à 11h30

Une séance en soirée de **renforcement musculaire** animée par Ana est également proposée :

● Le mercredi de 19h à 20h.

Enfin, un cours de **zumba** animé par Frédérique a trouvé (ou retrouvé) des adeptes. La séance se déroule :

● Le mardi de 20h30 à 21h30.

L'ensemble de ces activités devraient être reconduites la saison prochaine et cela aux mêmes horaires. Nous espérons vous y voir toujours aussi nombreux. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : gvn@nohanent.fr

Nous serons également présents au **forum des associations de Nohanent le 2 septembre 2023**, nous pourrons vous renseigner et prendre les inscriptions pour la nouvelle saison.

L'équipe de la GVN vous souhaite de belles vacances et vous attend à la rentrée pour une reprise en pleine forme.



● LES PTITS LOUPS

● Les assistantes maternelles de l'association Les Ptits Loups, proposent aux enfants qu'elles accueillent des ateliers comme des racontes-tapis avec Laurence Fusco, atelier musical avec Marine Magrini, le carnaval, avec défilé dans les rues de notre commune, des sorties à L'île ô loisirs.

● Tous les jeudis matins, elles se retrouvent avec les enfants, Maison de Bourg pour des activités manuelles, écouter des histoires ou chanter des comptines, et surtout retrouver « les copains ».

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB NOHANENT PUY VALEIX A RETROUVÉ SON DYNAMISME

- CETTE ANNÉE, L'ASSOCIATION SPORTIVE NOHANENT PUY VALEIX, REGROUPANT LE BASKET, LE VOLLEY, LE BADMINTON ET LA RANDONNÉE A ORGANISÉ DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS POUR SES LICENCIÉS.

● À Noël, le club a prévu, pour tous les enfants, une activité laser-game au gymnase du Puy Valeix, activité très appréciée par tous les licenciés. En janvier a eu lieu une après-midi découverte de tous les sports de NPV autour d'une bonne galette. En mars dernier, le club a organisé un repas à la maison de la source pour réunir tous ses sportifs. Et ce n'est pas fini... Ce 4 juin, le basket organise

son annuel tournoi Jean-Marc Pouget réunissant beaucoup d'équipes des alentours.

Sportivement parlant, le basket regroupait 5 équipes de jeunes à Nohanent, allant des U7 au U17, ainsi que deux équipes sénières féminines et masculines. Des joueurs de Châteaugay et de Blanzat faisaient également partie des équipes dans le cadre de la CTC.

Toutes les équipes ont plutôt bien figuré dans leurs championnats. Mention spéciale aux U17 qui ont réussi à atteindre les phases finales, ainsi qu'aux Séniors Masculins qui sont allés jusqu'en finale.

● VOLLEY

- LES 2 ÉQUIPES DE VOLLEY DE NOHANENT ONT ÉVOLUÉ TOUTES LES DEUX AU NIVEAU HONNEUR EN CHAMPIONNAT UFOLEP DANS 2 POULES DISTINCTES.



L'équipe 1 termine 4^e de sa poule; quant à l'équipe 2 elle termine 7^e mais se maintient ce qui est un bon résultat pour une première année à ce niveau.

Pour terminer la saison, des matches amicaux sont organisés comme celui du 26 mai contre l'équipe d'Orcet.

Comme lors des soirées de matches de championnat Ufolep, un sympathique casse-croûte a clôturé la soirée!

Rendez-vous fin août pour la reprise des entraînements les mardis et vendredis.

● CLUB DE RANDONNÉE

- EN JANVIER 2023, ROBERT QUI RANDONNE DEPUIS 14 ANS AVEC LE CLUB A FÊTÉ SES 80 ANS.

● Nombreux randonneurs étaient ravis de partager la galette des rois offerte par Robert à cette occasion.

Cette année, notre voyage sur 2 jours sera Rocamadour toujours dans la convivialité et la sportivité!



LA CHORALE "LES VOIX DE LA SOURCE"

ACTUELLEMENT COMPOSÉE DE 24 VOIX FÉMININES, RÉPÈTE TOUS LES JEUDIS SOIRS DE 18 H 30 À 20 H, SALLE DES LAVOIRS À NOHANENT.

Jean Yves Touratier dirige ce groupe depuis 2013 en proposant des arrangements originaux sur un répertoire français, allant de Philippe Katherine à Orelsan, en passant par M ou Barbara Pravi...

Le 12 mai, la chorale a ainsi pu montrer l'étendue de son talent à un public ravi lors de son concert dans la salle des lavoirs.

Le 11 juin, elle est invitée à rencontrer une autre chorale « La voix des volcans », au casino de Royat, pour un concert commun.

La collecte réalisée à cette occasion, sera versée au bénéfice de l'association « la maison des parents », qui vient en aide aux familles d'enfants hospitalisés.

En fin d'année, « Les voix de la source » envisagent aussi d'apporter leur contribution au téléthon sur la commune de Nohanent.

CELLES ET CEUX QUI SOUHAITERAIENT REJOINDRE NOTRE CHŒUR EN SEPTEMBRE PEUVENT CONTACTER MADELEINE AU 06 83 16 14 92 OU PAR MAIL: LESVOIXDELAOURCE@GMAIL.COM



CRÈCHE PETIT PASSAGE

11 ans d'une vie associative engagée pour un accueil de l'enfant de qualité

- NOUS N'AVONS PAS EU L'OPPORTUNITÉ DE COMMUNIQUER DEPUIS JUILLET 2019
- SUR LES ACTIONS DE LA CRÈCHE, ET POURTANT ELLES ONT ÉTÉ ET CONTINUENT
- À ÊTRE NOMBREUSES.

Comme toutes les structures petite enfance, la crèche a été largement impactée par la crise Covid, notamment sur le plan financier. L'association déploie beaucoup d'énergie pour poursuivre le projet tel qu'il avait été pensé au départ.

PETIT PASSAGE SUR L'HISTOIRE DE PETIT PASSAGE

Après un travail en amont de près de 2 ans, l'association Petit Passage est née en mars 2012, à la suite de la rencontre de 2 éducatrices de jeunes enfants et d'une municipalité souhaitant ensemble contribuer à la création d'une structure petite enfance, à échelle humaine, visant à garantir les besoins fondamentaux de l'enfant, grâce aux richesses d'un accueil collectif assuré par des professionnelles de la petite enfance.

L'association est composée de personnes-ressources du secteur médico-social, éducatif et de l'enseignement, et de parents usagers de la structure.

La crèche ouvre en août 2012, prête pour l'accueil de 12 enfants. La priorité est donnée aux résidents de la commune et aux demandes d'accueil à temps plein.

Dans un souci de réduire les coûts de fonctionnement et de répondre aux larges demandes, des travaux d'agrandissement sont menés par la commune avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2020, la crèche a un agrément pour 16 enfants, de 2.5 mois à moins de 4 ans, avec 6 professionnelles.

UNE ÉQUIPE EN ÉVOLUTION MAIS TOUJOURS DYNAMIQUE

Depuis septembre 2023, la composition de l'équipe est la suivante:

La direction est assurée par une éducatrice de jeunes enfants qui a en charge à la fois la gestion administrative et financière mais également une présence auprès des enfants et de l'équipe.

L'éducatrice de jeunes enfants de terrain assure la continuité de direction lorsque la directrice n'est pas présente sur le terrain.

4 animatrices petite enfance, titulaires du CAP Petite Enfance ont en charge la vie quotidienne des enfants et les tâches d'entretien.

LES LOCAUX DE LA CRÈCHE

Depuis les travaux, la crèche se situe sur 2 niveaux: le rez-de-chaussée est destiné aux locaux techniques, le 1er étage étant consacré à l'accueil des enfants.

Le projet éducatif de Petit Passage: plusieurs espaces de développement de l'enfant en interaction

Depuis l'ouverture de la crèche, ce projet est:

- d'offrir aux enfants et leurs parents un lieu chaleureux,
- de permettre une mixité sociale,
- d'accueillir les enfants porteurs de handicap ou souffrant de maladie chronique,
- d'accueillir toutes les familles y compris les parents en recherche d'emploi,
- de créer un espace de découverte pour l'enfant favorisant l'éveil culturel (chants, comptines, jeux chantés, découverte du livre, histoires racontées avec des marionnettes, kamishibai, activités artistiques...),
- De mettre à la disposition de l'enfant un espace visant à répondre à ses besoins:
- des repères stables pour l'enfant favorisant ainsi une sécurité affective, pour découvrir le monde de manière sereine et permettre le développement d'une bonne estime de soi,
- un aménagement de l'espace revu chaque fois que nécessaire en fonction de l'âge des enfants accueillis, du moment de la journée et de l'activité proposée,
- un espace extérieur indispensable pour la santé de l'enfant, quelle que soit la saison,
- des espaces modulables de motricité...

De créer avec les parents une relation de confiance, un espace d'échanges



Le projet a été intégralement repris en septembre 2023, en lien avec la réforme des modes d'accueil du jeune enfant prévue dans le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021. Il a été validé par les services de Protection Maternelle et Infantile et la CAF.

VIE ASSOCIATIVE

Depuis, la crèche dispose désormais d'un référent santé et accueil inclusif assurant les missions liées à :

- ▶ la promotion de la santé,
- ▶ la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé pour des enfants ayant une allergie ou une maladie chronique, ou porteur de handicap (7 enfants cette année sur 20 enfants inscrits)
- ▶ mais également les visites d'admission des enfants nouveaux
- ▶ et enfin les gestes de premiers secours à destination du personnel.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

La direction projette de développer un travail à destination des familles et des sorties sont prévues à l'extérieur de la crèche :

- ▶ Le 31 mai 2023, un temps de partage autour de la journée de l'enfant à la crèche en images, puis un espace d'information concernant le fonctionnement associatif de la crèche sont organisés,
- ▶ Le 2 juin, les enfants assisteront à un spectacle jeune public organisé et financé par la municipalité,
- ▶ Le 20 juin, une visite de l'école est prévue pour les enfants les plus grands.
- ▶ Le 30 juin, une manifestation autour des chants/comptines suivie d'un goûter est organisée avant le départ des enfants les plus grands à l'école.

Avant les vacances d'été, une réunion d'information sera organisée pour les nouvelles familles dont les enfants seront présents à la rentrée de septembre 2023.

+ d'infos

www.1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours

renseignements

CRÈCHE PETIT PASSAGE

1 rue du Jardinot | 63830 Nohanent

04 73 78 48 19 | petitpassage@orange.fr

Ouverture au public de 8h à 18h, du lundi au vendredi

Concernant le travail des professionnelles, dans un souci de toujours maintenir la qualité d'accueil, des formations, des séances d'analyse de la pratique professionnelle, des réunions d'équipe sont organisées régulièrement.

EN RÉSUMÉ

La crèche Petit Passage, gérée par l'association du même nom, cherche à laisser l'enfant faire ses petits pas sagement, sans hâte, mais également vise à le laisser avancer dans la vie de manière pas trop sage, mais capable d'engagement, pour pouvoir créer, inventer, être force de proposition.

L'équipe sait qu'elle n'est que de passage dans la vie de l'enfant et sa famille. En lien avec le plan des 1000 premiers jours*, ce passage n'est pas si petit car la petite enfance est le socle sur lequel s'appuyer pour bien grandir, avec des règles de vivre ensemble, des limites mais aussi des possibles, et des espaces pour rêver, des fondamentaux pour l'enfant.

La crèche a accueilli depuis son ouverture plus de 90 enfants, et son équipe espère poursuivre un même engagement pour de nombreux autres enfants, au tout début de leur vie, « là où tout commence », comme le précise le plan des 1000 premiers jours.

COMITÉ DES FÊTES



ACTION SOCIALE

Martine



● BANQUE ALIMENTAIRE

● Depuis le mois de janvier 2023 une convention a été signée avec la banque alimentaire
● un colis alimentaire est donné une fois par mois tous les derniers mardis du mois pour l'attribution
● au préalable prendre rendez-vous avec une assistante sociale au 04 73 15 06 70 afin de remplir un dossier
● une permanence est proposée tous les premiers mardis du mois en mairie.

● JARDINS FAMILIAUX

● Si vous avez envie de jardiner proche du plan du bassin d'orage, des parcelles de 100 m² sont disponibles.
● Pour tout renseignement, vous pouvez venir en mairie.

LIEU INFORMATIONS SENIORS

En partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie (CLIC), le Lieu Informations Seniors assure l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées et/ou de leurs familles sur les questions liées au vieillissement et la vie quotidienne des seniors :

- › services de maintien à domicile
- › vie sociale et loisirs
- › droits et démarches administratives
- › entrée en établissement
- › santé et prévention

Permanence les mardis de 13h30 à 15h30 en Mairie à compter du 5 septembre 2023 sauf pendant les vacances scolaires.

OPPOSITION



Ana Ribeiro,
votre élue de
l'opposition municipale

● UN COLLECTIF POUR UN NOUVEL ÉLAN

● RENDEZ-VOUS SUR WWW.NOHANENT.EU POUR RESTER INFORMÉ(E)
● DE TOUTES LES ACTUALITÉS CONCERNANT NOHANENT.

● Après toutes ces années, ne devrions-nous pas
● avoir une belle place de village, un espace
● sportif bien aménagé, des bâtiments communaux
● exemplaires sur le plan énergétique, équipés de
● panneaux solaires, des routes bien entretenues,
● ainsi que des pistes cyclables?

Lors des conseils municipaux, il est regrettable de constater ce manque d'ambition. S'ajoutent à cela de coûteuses maladresses dans la gestion du budget.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que mon compagnon de route, Dominique Brugerolles, a jeté l'éponge. L'équipe en place se donne des excuses pour rester dans une inertie bienheureuse, traduisant un manque flagrant d'ambition pour notre commune.

Pourtant, nous sommes convaincus que des sujets aussi importants que le dossier Inspire

et le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) doivent être abordés en collaboration avec la population, car ces changements majeurs auront un impact sur notre avenir.

Un bel exemple inspirant d'action locale : Monsieur le Maire de Durtol a réussi à revitaliser son marché du mercredi matin, en accueillant 4 commerçants.

Il est grand temps que notre village bénéficie d'une nouvelle dynamique, portée par des personnes qui se mobilisent pour l'**intérêt général** mais surtout pour la **biodiversité**. Nous sommes prêts à nous impliquer collectivement et faire évoluer les choses.

Si vous aussi souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, vous engager, partager, construire pour votre territoire, prenez contact avec nous : collectif@nohanent.eu



AGENCE OTI



Marie-Laure BARTHOMEUF

Directrice

06 77 93 83 01

Jules MURAT

Expert évaluateur immobilier

06 58 55 21 46



- VENTE - LOCATION
- GESTION LOCATIVE
- EXPERTISE IMMOBILIÈRES

www.ouest-transactions-immobilières.com

04 73 60 04 48

o.t.i@orange.fr

1, rue de la Barreyre - 63380 NOHANENT

Messieurs Dames
ARTISAN COIFFEUR

Réservation en ligne
www.lsrdrv.com/messieursdames

Messieurs Dames
[messieursdames](https://www.facebook.com/messieursdames)

NOUVEAU SERVICE A DOMICILE*
*Hors services techniques

Complément capillaire
Expert du blond
Lissage brésilien
Soin Botox

SBC Société des
Basaltes du Centre

Béton Prêt à l'Emploi

pour Professionnels et Particuliers

Siège social: Route de la Plaine - DURTOL
Tel: 04 73 36 12 14 - Mail: siege@sbcholding.fr

– 2 CENTRALES POUR VOUS SERVIR –

• Z.I. du Brézet - Clermont-Ferrand

04 73 91 27 74 - Mail: sbc.brezet@sbcholding.fr

• Prés sous Torbaty - Pontaurmur

04 73 79 76 37 - Mail: sbc.pontaurmur@sbcholding.fr



Depuis 1995



Point fidélité
pour les pizzas
achetées au kiosque
**10 pizzas achetées
= 1 pizza gratuite***
*À retirer au kiosque



Tous les soirs sauf le lundi de 17h30 à 22h

04 73 31 32 33

Les livraisons sont **GRATUITES**
sur Durtol, Nohanent, Sayat, Blanzat à partir de 2 pizzas.

Frais de livraison = 2 € • tarifs au 18/08/2015

Par mesure de sécurité, nos livreurs ne disposent que
de 15 € de monnaie. Merci de leur préparer l'appoint.

Impression : www.primconso.fr

www.legros-peinture-decoration.fr

Ent. LEGROS
Produit Décoration
Faux Marbre
Trompe l'œil
Staff

L'Art de la Décoration

Tél. 04 73 37 32 10
Chemin de la Vergne
63830 NOHANENT

E-mail : platerie.legros@wanadoo.fr

PLATRERIE PEINTURE